

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Je crois que frère Gabriel Cramer a fini d'imprimer les *Contes de Guillaume Vadé*. Il y a des choses un peu vives ; on y a ajouté quelques morceaux de Jérôme Carré. Jérôme et Guillaume sont des gens hardis, mais la plaisanterie fait tout passer. Vous pourrez dire dans l'occasion aux gens difficiles, que c'est un recueil de plusieurs polissons, dont aucun ne se donnant pour un homme sérieux, ne mérite pas d'être examiné à la rigueur [...].

(Voltaire à Damilaville, 27 mars 1764, D11800)

Le siège du patriarcat de Voltaire se trouve, on le sait, à Ferney. Et le biographe récent qui regarde les années passées aux Délices comme faisant partie du règne du patriarche est certainement dans l'erreur¹. C'est en décembre 1758 que Voltaire se désigne ainsi pour la première fois² : « je deviens patriarche » (D7970)³. Le contexte fait voir qu'il évoque alors par ce mot la figure d'un grand propriétaire foncier soucieux de faire valoir son patrimoine agricole⁴. Mais rapidement, Voltaire commence aussi à se décrire comme patriarche pour

1 Raymond Trousson, *Voltaire*, Paris, Tallandier, 2008.

2 Sur l'évolution du terme « patriarche » dans la correspondance, voir N. Cronk, « Voltaire and the 1760s: the rule of the patriarch », dans N. Cronk (dir.) *Voltaire and the 1760s: Essays for John Renwick*, SVEC 2008:10, p. 9-21 (ici p. 15-19). En 1758, le terme *patriarche* n'est pas encore lié au personnage de Voltaire. Dans sa fable « Le Patriarche », Jean-Louis Aubert oppose la figure du patriarche, « généreux citoyen, sensible époux, bon père », homme qui « ayant vécu sans crime », meurt « sans remords », à la figure du philosophe, « ingrat envers les dieux, / Misanthrope chagrin ». On aurait pu imaginer ici une attaque contre Voltaire, mais loin de là. L'abbé Aubert envoie ses *Fables* à Voltaire en janvier 1758, et ce dernier accuse réception en ces termes : « Il y en a quelques-unes [de vos fables] qui respirent la philosophie la plus digne de l'homme. Celles du *Merle*, du *Patriarche*, des *Fourmis* sont de ce nombre. De telles fables sont du sublime écrit avec naïveté » (*Mercure de France*, avril 1758, t. II, p. 52-55 ; D7572 et D7689).

3 Le mot *patriarche* a naturellement été employé par Voltaire dans des lettres antérieures, mais pour désigner d'autres personnes. Il regarde Houdar de La Motte en 1731 comme « le patriarche des vers durs » (à Formont, D450) et, en 1736, il qualifie Fontenelle, chef du parti des Modernes, de « patriarche respectable d'une secte ridicule » (à d'Olivet, D980).

4 Voir aussi D8375.

suggérer une image de chef de secte. C'est ainsi qu'il écrit au jeune prince de Ligne, qui venait de lui rendre visite à Ferney : « Je n'ai d'autre spectacle que celui des sottises et des folies de ma chère patrie ; je lui ai bien de l'obligation, car sans cela ma vie serait assez insipide. Après avoir tâté un peu de tout, j'ai cru que la vie de patriarche était la meilleure. J'ai soin de mes troupeaux comme ces bonnes gens [...] » (18 février 1764, D11712). Au cours des années 1760, les « troupeaux » du patriarche deviennent de plus en plus métaphoriques.

Le patriarche prêche un message largement diffusé, qui se comprend facilement – en apparence, du moins –, et qui se résume même en un slogan politique : *écrasez l'Infâme*. Tout cela est bien connu. Ce qui l'est peut-être moins est le fonctionnement, la mise en action de ce slogan. « Le médium est le message » : on ne saisit pleinement le message du patriarche qu'à la condition de comprendre comment ce message s'est imposé, comment fonctionne en somme le système médiatique de Ferney. De son château de Ferney, le patriarche s'adresse à un public français, voire européen. Mais comment ?

48

Voltaire utilise son réseau de correspondants, bien évidemment. Il se sert aussi de la presse périodique : les journaux de l'époque fourmillent d'articles de Voltaire ou qui parlent de Voltaire. Et quelque surprenant que cela puisse paraître, nous ne disposons toujours pas d'un inventaire complet des articles de presse de Voltaire. Sont aussi à prendre en compte les publications sous forme de livre, à commencer par celles publiées par les Cramer à Genève, qu'on connaît, mais d'une connaissance parfois bien imparfaite. Je veux dire par là que les textes des années 1760 et 1770 nous semblent familiers ; mais lorsque nous les lisons dans l'édition Moland, nous ne pouvons pas toujours saisir comment ces textes se sont présentés au public pour la première fois. Dans une lettre à Damilaville de 1764, Voltaire a résumé son *ethos* politique : « Mon avis sera toujours qu'on écrase l'infâme et qu'elle ignore la main qui l'écrase » (D12208). La critique a beaucoup glosé sur ce slogan voltairien mais porté une moindre attention à la deuxième moitié de cette phrase, c'est-à-dire à la façon dont Voltaire s'arrange pour cacher la main qui écrase, pour masquer son identité, en somme.

Voilà qui conduit à des questions de stylistique et de rhétorique. Le langage du patriarche a été analysé de façon magistrale par José-Michel Moureaux, qui, dans une fine étude du discours « religieux » de Voltaire « apôtre », montre à quel point il se laisse leurrer par sa propre rhétorique⁵. Autre particularité du discours patriarcal, il s'agit d'un discours qui se veut et qui se fait multiple. Ce discours multiple ou polyvocal se donne à lire de diverses façons. Tout d'abord, dans plusieurs œuvres – et non des moindres –, Voltaire cultive la fiction d'une

5 J.-M. Moureaux, « Voltaire apôtre : de la parodie au mimétisme », *Poétique*, n° 66 (avril 1986), p. 159-177, repris ici même p. 23-46.

écriture collective : dans le *Dictionnaire philosophique* par exemple⁶, ou bien dans les *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*. En second lieu, s'exercent tous les jeux des voix anonymes et pseudonymes qui multiplient à l'infini l'image de Voltaire auteur ; et même si Voltaire n'a pas attendu 1760 pour se servir de pseudonymes, ils deviennent plus nombreux, et surtout plus hardis, à l'époque du patriarcat.

Voltaire cultive enfin une esthétique du recueil, où se rencontre, à l'intérieur d'un même texte, une multiplicité de petites unités, souvent de genres différents et souvent contrastés.

L'ESTHÉTIQUE DU RECUEIL

L'importance de cette esthétique du recueil est d'autant plus difficile à saisir que, dans l'édition Moland, l'intégrité de ces recueils demeure la plupart du temps invisible. Les recueils se présentent parfois comme des volumes de « Mélanges », et Olivier Ferret remarque à juste titre que les années 1760-1770 peuvent « être considérées comme la décennie des mélanges voltairiens »⁷. On peut même aller plus loin, car les recueils voltairiens ne se limitent pas aux « mélanges ». Le *Recueil des facéties parisiennes pour les six premiers mois de l'an 1760*, imprimé par Cramer à Genève, est publié à l'occasion du discours prononcé à l'Académie française par Le Franc de Pompignan en mars 1760 : il contient vingt-trois pièces différentes⁸. Mais tous les recueils ne s'intitulent pas « recueils ». Une œuvre comme le *Traité sur la tolérance* n'est pas un traité « unifié », c'est un recueil de textes de forme différente, rassemblés autour d'un même thème. Ces procédés de publication vont très loin et restent souvent mal compris ; même la publication du théâtre de Voltaire serait à étudier sous cet angle. Par exemple, *Le Triumvirat*, créé sur scène en 1764, est publié pour la première fois trois ans plus tard, en 1767. Mais cette édition, *Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat, avec des remarques sur les proscriptions*, contient plus que le simple texte de la pièce. Il y a une « Préface de l'éditeur », par Voltaire, et, après la pièce, des « Notes », suivies par deux articles historiques en prose qui éclairent le sujet de la pièce, « Du gouvernement et de la divinité d'Auguste » et « Des conspirations contre les peuples, ou des proscriptions ». Voltaire crée ainsi

6 Voir N. Cronk, « Qui parle dans le *Dictionnaire philosophique portatif*? Polyvocalité et posture auctoriale », dans L. Macé (dir.), *Lectures du Dictionnaire philosophique*, Rennes, PUR, 2008, p. 177-195.

7 O. Ferret, « Les stratégies éditoriales des *Mélanges* voltairiens », dans N. Cronk (dir.), *Voltaire and the 1760s, op. cit.*, p. 183-193 (ici p. 183).

8 Bengesco, n° 1893. Bengesco est le premier à avoir suggéré que Voltaire était l'auteur de ce *Recueil*.

une sorte de recueil en miniature, dont la portée va bien au-delà de la simple publication de la pièce. L'assemblage de textes divers a gardé dans ce dernier cas une unité évidente, mais c'est loin d'être toujours la règle. *Le Philosophe ignorant* n'est pas un simple texte philosophique, comme le donnent à croire toutes les éditions modernes : c'est un recueil de cinq textes très variés, dont deux fictions courtes et un dialogue⁹... En pareil cas, le défi est lancé au lecteur de chercher par lui-même l'unité du volume, s'il en a une.

50 Ce phénomène du recueil, qui pose des questions esthétiques complexes, est, me semble-t-il, l'une des meilleures caractéristiques du discours du patriarche. Le recueil de textes divers se prête à une écriture en mouvement perpétuel, et favorise une impression ludique de multiplicité, qui ne cache pas l'auteur, mais le rend différent, autre, pluriel. Il est assurément plus difficile d'attaquer, de cibler une voix qui se fait multiple. Autour du patriarche se crée une communauté de fervents, un troupeau quasi-religieux de fidèles, et la voix du patriarche se multiplie pour créer non pas une écriture véritablement dialogique, mais une polyvalence d'une ample résonance.

TROIS RECUEILS DE LETTRES, TROIS PAMPHLETS VOLTAIRIENS

À l'intérieur de ces diverses formes de recueil s'offre toute une gamme de genres différents, et les formes du discours nous amènent ainsi aux formes littéraires. Le patriarche ne pouvant se défendre d'un petit faible pour les genres religieux, il n'est pas surprenant qu'il crée des « prières », des « sermons », des « questions »... Voltaire éprouve aussi une prédilection pour l'article, ou ce qu'il appelle le « petit chapitre »¹⁰, comme on le voit dans le *Dictionnaire philosophique* ou dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Mais la forme qui prend une importance toute particulière dans la constitution de recueils est celle de la lettre (peut-être faudrait-il dire la bulle ?), et je me propose de montrer à quel point le genre de la lettre joue un rôle cardinal dans la formation des recueils du patriarche. Deux précisions, au préalable : s'il est évident que les premières expériences sur la forme de la lettre ont commencé tôt, par exemple dès les *Lettres philosophiques*, il reste que ces expériences, ces « essais » sur la forme de la lettre sont devenus nettement plus fréquents et plus complexes à partir de 1760. D'autre part, en parlant de la lettre, je n'établis pas *a priori* de distinction entre une lettre fictive et une lettre « véritable ». Nous y reviendrons.

9 Voir N. Cronk, « *Le Philosophe ignorant*, volume de mélanges », dans N. Cronk (dir.), *Voltaire and the 1760s*, op. cit., p. 195-205.

10 Voir OCV, t. 45B (2010), Préface.

Le nombre de recueils de lettres est considérable, et je prends, à titre d'exemple, trois pamphlets qui traitent du même sujet. Nous allons donc examiner trois recueils de lettres dans lesquels Voltaire répond aux critiques – et à Nonnotte en premier lieu – qui s'en étaient pris à son œuvre historique. Je commence avec un livre modeste, qui n'a guère retenu l'attention de la critique : la *Réponse de M. de Voltaire au sieur Fez, libraire d'Avignon*, petit *in-octavo* de douze pages publié fin 1762 (la permission tacite est datée du 22 octobre 1762)¹¹. La lettre de Voltaire s'adresse à Antoine-Ignace Fez qui, dans une lettre précédente, datée du 30 avril 1762 (D10430), avait proposé au patriarche de lui vendre le manuscrit des *Erreurs de Voltaire*, dû à l'abbé Nonnotte (et qui allait paraître fin 1762). Le point de départ du recueil est ainsi une vraie lettre (D10451, du 17 mai 1762), dans laquelle Voltaire refuse avec brio le chantage de Fez. Chef-d'œuvre d'ironie, la lettre se termine ainsi : « À l'égard de votre auteur anonyme qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie : je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi bien qu'à votre marchand d'encre ». Voltaire cherche évidemment à rendre publique cette réponse à Fez, et sa lettre paraît aussitôt dans le numéro du 15 juin 1762 du *Journal encyclopédique*¹², en même temps qu'elle reparait sous forme de brochure séparée¹³. (Plus tard, en 1767, Voltaire reprendra le texte de nouveau, cette fois dans une satire plus imposante, en l'incluant, affublé d'un commentaire, dans les *Honnêtetés littéraires*, recueil qui par ses dimensions dépasse alors un simple recueil de lettres¹⁴.) La lettre initiale est ainsi métamorphosée en article et en brochure, avant d'être redéployée ensuite en livre. Certes, cette mise en œuvre de la machine publicitaire patriarcale est impressionnante, mais l'importance littéraire de ces manœuvres ne tient pas seulement au retentissement du texte. Au niveau de la forme littéraire, la lettre change d'aspect à chaque réincarnation. Dans un premier temps, il y a eu la véritable lettre, la lettre « privée » que Voltaire a envoyée à Fez. (Mais prévoyait-il déjà l'usage qu'il en ferait par la suite ? On peut le supposer.) Ensuite, et sans tarder, a paru l'article de périodique ; or, dans le contexte idéologique du *Journal encyclopédique*, la lettre de Voltaire se transforme naturellement en pamphlet contre les ennemis des philosophes. Et ensuite, toujours sans attendre, apparaît le chapitre de livre, avec la publication de la *Réponse de M. de Voltaire au sieur Fez, libraire d'Avignon*. Je dis bien « chapitre », car la brochure *in-octavo* contient en réalité deux lettres : c'est un recueil en miniature. La lettre de Voltaire au sieur Fez est suivie d'une *Lettre de Monsieur Formey, qui peut servir de modèle*

11 Bengesco, n° 1938.

12 *Journal encyclopédique*, 1762, t. IV, p. 129-132.

13 Besterman suggère que la publication de la brochure a probablement précédé de quelques jours celle de l'article dans le *Journal encyclopédique* (D10451, notes sur le texte).

14 OCV, t. 63B (2008), p. 114-116.

aux lettres à insérer dans les journaux. Formey avait, depuis quelques années, entretenu une querelle avec un théologien protestant, David-Renaud Boullier, au sujet des idées de Wolff et de Leibniz : « Tout le monde est instruit à Paris, à Londres, en Italie, en Allemagne, de ma querelle avec l'illustre M. Boullier. On ne s'entretient dans toute l'Europe que de cette dispute ». Et il ajoute qu'il va rappeler « en peu de mots ce que j'ai dit dans le 295^e tome de ma *Bibliothèque impartiale* »¹⁵. Il s'agit évidemment d'une galéjade, d'une lettre fausse. Voltaire, qui déteste Formey, connaît le sujet de ses querelles aussi bien que son style (au demeurant fort mauvais), et il se livre à cette petite satire d'une querelle d'érudits dans un pastiche très réussi du style de Formey pour le plus grand plaisir du lecteur.

52

Rien dans l'édition pour lier les deux lettres : si chaque lettre a son titre de départ, la page de titre ne fait mention que de la *Réponse au sieur Fez*. Mais, en publiant les deux lettres ensemble, Voltaire nous invite à les lire en juxtaposition. Une lettre « vraie » est opposée à une lettre « inventée » ; et tandis que Voltaire signe la première lettre, il adopte le nom, et le style d'un tiers, pour (ne pas) signer la seconde. Pourtant, ces différences comptent pour peu, car finalement, dans le contexte de la brochure examinée, les deux lettres présentent un seul et même argument : les querelles des pédants sont stériles. La réponse à Nonnotte prend ainsi une portée plus générale, et sa critique de Voltaire est, dans une certaine mesure, neutralisée. La simple juxtaposition de deux lettres peut ici créer une œuvre originale (et j'ajouterai une œuvre passée jusqu'ici inaperçue par la critique). Ce petit recueil de deux lettres n'aura eu qu'une existence éphémère puisqu'il ne sera jamais republié tel quel : les deux lettres le seront, mais toujours séparément¹⁶.

La publication sous forme de livre, succédant à la publication dans un périodique, marque une étape importante dans la genèse d'une lettre. Voltaire va même jusqu'à créer un recueil, qu'on pourrait dire virtuel, à partir de lettres publiées dans un journal. Dans une note à l'article « Académie » des *Questions sur l'Encyclopédie*, il se réfère à une œuvre intitulée les *Lettres à Foucher*¹⁷ ; mais on ne trouve aucune œuvre portant ce titre dans les collections complètes publiées du vivant de Voltaire. En juin 1769 a paru, dans le *Mercur de France*, une lettre à l'abbé Paul Foucher, signée « Bigex », dans laquelle, sous un pseudonyme, Voltaire répond à la critique d'un détail historique dans l'*Essai*

15 *Réponse de M. de Voltaire au sieur Fez, libraire d'Avignon, du 17 mai 1760*, Aux Délices, [1762], p. 7, 8.

16 Les deux lettres se retrouvent, par exemple, dans les *Nouveaux Mélanges*, mais dans des volumes différents ; elles se retrouvent également dans l'édition *in-quarto* de Cramer (t. 18, 1771), séparées par une quinzaine de pages (p. 466-467, 449-451).

17 *OCV*, t. 38 (2007), p. 77.

sur les mœurs. Le mois suivant, Foucher publie sa réponse, toujours dans le *Mercure*, en s'adressant à Bigex – il est pris dans le piège du pseudonyme – ; et, en août, Bigex, triomphant, écrit de nouveau à Foucher. Cet ensemble de trois lettres, toutes publiées dans le *Mercure*, sont des lettres « véritables », même si celles de Voltaire sont composées sous un nom d'emprunt, et elles constituent une sorte d'œuvre à part, un recueil potentiel, avec un statut qui continue à poser problème. Comment traiter ces trois lettres dans le cadre d'une édition des œuvres complètes ? Besterman suit l'exemple de Beuchot, en intégrant les trois lettres dans le corpus de la correspondance (même si ce ne sont pas vraiment des lettres...) ¹⁸ ; mais Moland reproduit les trois lettres dans le tome 27 de son édition des *Ceuvres complètes* de Voltaire, comme une œuvre à part, les *Lettres à M. l'abbé Foucher* (même si l'œuvre polémique n'a jamais vraiment existé sous cette forme...). La fluidité générique de ces lettres à la fois fictives et véritables constitue un vrai casse-tête pour les éditeurs du texte voltairien.

Mon troisième exemple, qui date aussi de 1769, est la *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire, et la réponse*, recueil de six lettres (ou billets) ¹⁹. Cette fois encore, il s'agit d'une œuvre polémique concernant Nonnotte, et encore une fois le contenu nous intéresse moins que la forme littéraire et l'usage que fait Voltaire de la forme épistolaire. Le titre est curieusement neutre, même mystérieux, car il n'annonce point le sujet de la première lettre ; on soupçonne peut-être une allusion à une autre œuvre, car cette *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire* paraît juste après une *Lettre d'un anonyme à M. J.-J. Rousseau* (1766) et une *Seconde lettre d'un anonyme à M. J.-J. Rousseau* (1767), dans lesquelles Élie Luzac avait critiqué l'*Émile* de Rousseau. Mais ici la lettre anonyme adressée à Voltaire n'est point hostile : l'auteur attaque de front un certain nombre des critiques adressées à Voltaire par Nonnotte. Voltaire lui-même n'aurait pas fait mieux pour se défendre – et pour cause, car il en est bien sûr l'auteur, comme l'a senti tout de suite le rédacteur des *Mémoires secrets* : « Tout cet assemblage de différentes pièces, écrites du même style, paraît avoir été fabriqué à Ferney » ²⁰. Voltaire joue à fond le jeu de la lettre anonyme. Une coquille à la première page donne lieu à une note en bas de page : « On copie fidèlement le manuscrit avec les fautes d'orthographe » ²¹. De même, une note à la fin de la lettre nous explique que « L'original de cette lettre a été déposé chez un notaire, avec l'adresse marquée

¹⁸ Voir D15616, D15702 et D15857.

¹⁹ Bengesco, n° 1773 ; BnC, n° 4200-4202.

²⁰ *Mémoires secrets*, 4 mai 1769, *Additions*, t. 19, p. 67. Wagnière admet seulement que le recueil parut « du consentement de Voltaire » ; voir Bengesco, n° 1773, notice.

²¹ *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire, et la réponse. Troisième édition, augmentée*, s.l.n.d., p. 1.

pour taxe de poste, 22 sous »²². Voltaire, comme il se doit, fait suivre cette lettre par une *Réponse*, c'est-à-dire qu'il répond à lui-même : « Quand on écrit avec autant de vérité et de probité, on ne doit point se cacher ; vous auriez dû vous faire connaître, je vous aurais gardé le secret... »²³. Dans cette deuxième lettre, Voltaire continue les attaques contre celui qu'il appelle « l'ex-jésuite Nonotte », et au passage il rappelle que Nonotte avait essayé de lui vendre son livre : « il me fit proposer par ce Fez, de me vendre toute l'édition pour mille écus. Je conserve sa lettre en original... »²⁴. On constate ici les liens que tisse Voltaire entre ses diverses œuvres : un recueil peut en cacher un autre. En outre, on comprend ici toute l'importance que possède l'objet même de la lettre qui acquiert le statut de preuve matérielle. Suit une troisième lettre, signée celle-ci par « Bigex ». En voici le début, qui touche directement au sujet de la construction de la notion de patriarche :

54

Monsieur,

Tandis que vous prenez les soins généreux de défricher des terres incultes, de bâtir des églises, d'établir des écoles de charité ; tandis que vous vengez l'innocence opprimée et que vous établissez la petite fille du grand Corneille, vous n'avez pas sans doute eu le loisir de jeter des yeux attentifs sur le libelle du nommé Nonotte [...]»²⁵.

Bigex est particulièrement sévère sur un prétendu mensonge de Nonotte, selon qui un certain « abbé Velly » aurait écrit à Voltaire et en aurait reçu une réponse. Suivent deux billets, le premier signé par « Wagnière, secrétaire de M. de Voltaire » et le second par Voltaire en personne, pour attester qu'il n'y a jamais eu d'échange de lettres entre Voltaire et Velly. Ensuite, et en dernier lieu, un autre billet, quasi juridique, celui-ci signé par Cramer, nie l'existence d'une citation contre le clergé que Nonotte prétendait avoir trouvée dans une édition de l'*Essai sur les mœurs*. La première édition se termine là-dessus, avec la signature de Cramer.

Un grand avantage de la forme du recueil de lettres est sa souplesse qui permet de l'étendre au besoin. C'est ainsi que la deuxième édition « augmentée » de la *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire, et la réponse* (également à Genève, 1769) s'étoffe en conclusion d'une septième lettre, ayant pour titre « Observation importante » et signée par le fidèle Bigex : ce dernier continue l'attaque contre Nonotte, qui a franchi, écrit-il, « toutes les bornes de la raison et de

22 *Ibid.*, p. 12.

23 *Ibid.*, p. 13.

24 *Ibid.*, p. 19.

25 *Ibid.*, p. 29.

l'honnêteté »²⁶ ; et, pour laver Voltaire de l'accusation portée par Nonnotte d'avoir critiqué le clergé, il cite un long extrait du chapitre 4 du *Traité sur la tolérance* qui chante les louanges du clergé français. Quant au *Traité sur la tolérance*, c'est le « traité le plus complet et le plus persuasif qu'on ait jamais fait sur cette importante matière ». Évidemment, on n'est jamais si bien loué que par soi-même... La présence ici de l'auto-citation ne fait que renforcer la polyvalence déjà inhérente à la forme du recueil de lettres.

La *Lettre anonyme* à Voltaire est un véritable dédale. La première édition comprend en tout six lettres, une anonyme, une de Wagnière et une de Cramer, deux signées par Voltaire, deux par Bigex – ce même Bigex qui, dans le *Mercur*, toujours en 1769, répondait à l'abbé Foucher²⁷. Dans un jeu de voix vertigineux qui comprend la pseudonymie et l'anonymat, l'écriture voltairienne semble dépasser un seul homme, une seule voix.

Les recueils de lettres créent ainsi une écriture en mouvement perpétuel. Bengesco et le catalogue de la BnF ne recensent que deux éditions de cette *Lettre anonyme*, mais il en existe aussi une « troisième édition, augmentée », non datée, dans laquelle les sept lettres sont suivies d'un autre texte voltairien, *La Canonisation de saint Cucufin* (1768 ou 1769)²⁸. Est-ce Voltaire lui-même qui aurait ajouté ce texte, ou est-ce plutôt un éditeur qui a trouvé le moyen de remettre à jour une édition pour la mieux vendre ? Question sans importance. Tout ce qui importe, c'est que les éditions se multiplient, et que le Verbe du Patriarche continue à s'étendre...

TROIS RECUEILS DE LETTRES, TROIS PAMPHLETS CONTRE VOLTAIRE

Les lettres de Voltaire pouvaient facilement être utilisées contre lui – il en a fait tôt l'expérience, avec la publication par un tiers de sa correspondance privée avec « Pimpette », Olympe Du Noyer²⁹. La publicité que lui ont valu ses péchés de jeunesse lui a appris l'importance de garder contrôle sur ses propres écrits, même ceux qui semblaient les plus privés. Cela devient encore

²⁶ *Ibid.*, p. 36.

²⁷ Le « vrai » Simon Bigex est un copiste qui travaille pour Grimm et pour Voltaire ; il signe deux morceaux dans la *Correspondance littéraire* (U. Kølving et J. Carriat, *Inventaire de la Correspondance littéraire de Grimm et Meister*, SVEC, n^{os} 225-227, 1984, 3 vol., t. III, p. 234).

²⁸ Des exemplaires de cette troisième édition se trouvent à la Voltaire Foundation, Oxford, et à la Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek (SLUB) de Dresde. Dans le catalogue de la bibliothèque de Dresde, cette édition est décrite ainsi : « [Valence], 1769 ».

²⁹ Voir *Les Amours de Pimpette, ou Une saison en Hollande : correspondance de Voltaire avec Olympe Du Noyer*, éd. J. Cormier, Paris, L'Harmattan, 2009.

plus important à partir de 1760, pendant les années du patriarcat, lorsque ses ennemis sont aussi nombreux que ses amis. Mais il n'est pas toujours facile de contrôler de près la correspondance d'une célébrité. Entre 1760 et 1768, Voltaire entretient une correspondance importante avec « frère Damilaville », une correspondance qui, comme l'a démontré Christiane Mervaud, fait partie de la logistique du combat contre l'Infâme³⁰. Voltaire se sert de Damilaville comme intermédiaire pour s'adresser à d'autres destinataires qui ne sont pas toujours nommés, et c'est en partie grâce à Damilaville, ami sur qui il pouvait compter, que Voltaire est parvenu à créer et maintenir son réseau parisien. Mais Damilaville était proche aussi de Diderot et de Grimm, et, entre 1763 et 1769, les lettres adressées par Voltaire à Damilaville sont insérées dans la *Correspondance littéraire* en forme de feuilleton, sous la rubrique « Correspondance du patriarche ». Nous ne savons pas dans quelle mesure Damilaville agissait avec l'accord de Voltaire ; en tout cas, Voltaire a dû garder une certaine discrétion, même en écrivant à l'allié sûr, à l'ami qu'était Damilaville : « Damilaville fut à cet égard plus qu'indiscret », observe Émile Lizé³¹.

Le problème était beaucoup plus grave quand c'était un ennemi qui mettait la main sur sa correspondance – et, à cette époque, les antagonistes de Voltaire deviennent de plus en plus nombreux. Dans les années 1765-1766 – c'est le prix de sa célébrité –, trois recueils de lettres de Voltaire sont publiés sans son aval : les *Lettres secrètes de M. de Voltaire* (1765), les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (1766) et *Monsieur de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain dans lesquelles on verra l'histoire de sa vie* (1766). Ces trois recueils restent mal connus, et mériteraient une longue analyse, mais ce qui nous intéresse ici est de voir quelle fut la réaction de Voltaire à ces publications. Comme le remarque John Iverson, Voltaire n'est pas particulièrement concerné par la notion du privé ; ce qui l'irrite, c'est que l'on ait pu falsifier ses lettres³². Face au premier recueil, les *Lettres secrètes*, Voltaire reste flegmatique : ce sont des lettres insipides, écrites entre 1734 et 1744, qui ne nuisent pas à sa réputation : « On m'a mandé que c'est un recueil aussi insipide que si l'on avait imprimé les mémoires de mon tailleur et de mon boucher » (à Damilaville, D12208). Cette équanimité ne se maintient

30 Ch. Mervaud, « La logi[sti]que du combat contre l'infâme : la correspondance de Voltaire et de "frère Damilaville" », *Raison présente*, n° 112 (1994), p. 3-25.

31 É. Lizé, *Voltaire, Grimm et la Correspondance littéraire*, SVEC, n° 180 (1979), p. 41.

32 Voir J. R. Iverson, « The falsification of Voltaire's letters and the public persona of the author: from the *Lettres secrettes* (1765) to the *Commentaire historique* (1776) », dans E. J. Johnson et B. R. Wells (dir.), *An American Voltaire: Essays in Memory of J. Patrick Lee*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009, p. 180-200.

pas face au deuxième recueil, qui est agressif dans ses intentions, qui falsifie les lettres et qui ajoute des notes. Aux *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, il répond rapidement avec l'*Appel au public*, qui paraît d'abord sous forme de brochure, datée du 28 octobre 1766, et ensuite en novembre dans le *Journal encyclopédique*. Sans aller jusqu'à citer des lettres entières, il cite des extraits des lettres, pour démontrer que l'éditeur du volume les a falsifiées, et son procédé est en quelque sorte juridique, sa tactique étant de produire quatre « certificats », signés par Damilaville, par Deodati de Tovazzi, par le duc de La Vallière et par Wagnière, qui affirment que les lettres données comme authentiques ne le sont pas.

Le troisième recueil, *Monsieur de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain dans lesquelles on verra l'histoire de sa vie*, pose pour Voltaire un problème encore plus grave. Dans le recueil précédent, la réécriture de certaines lettres, notamment une lettre à Damilaville concernant l'affaire Calas, nuisait à l'image publique du patriarche. Maintenant, dans le troisième recueil, on prend des libertés plus extrêmes, et c'est le recueil tout entier qui maintenant met en cause la vie et l'image du patriarche : les ennemis de Voltaire deviennent plus hardis. Voltaire se devait absolument de répondre : mais comment ? Il est possible que Voltaire n'ait pas pris pleine connaissance de *Monsieur de Voltaire peint par lui-même* dès sa première publication (il semblerait que le livre n'ait pas bien circulé en 1766 ; il est réédité en 1769, en 1772 et en 1775) ; il se peut aussi que Voltaire ait longtemps hésité avant de rendre publique sa réponse. Quoi qu'il en soit, elle paraît tardivement : le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade* est finalement publié seulement en 1776. Ce texte est construit en deux parties, une autobiographie formelle rédigée à la troisième personne (une troisième personne curieusement neutre et distante), suivie par une sélection de « lettres véritables », dont l'authenticité est garantie par les signatures de deux avocats. Il va de soi que ces deux parties forment un tout parfaitement cohérent, car les lettres sont choisies avec soin pour étayer le récit précédent³³. Ce qui intrigue encore une fois ici est la notion de la lettre comme pièce justificative, l'emploi de la lettre « véritable » à des fins plus ou moins juridiques. Voltaire crée un recueil de ses propres lettres, pour donner une certaine image de sa vie, et aussi, surtout, pour créer un pamphlet polémique (qui répond à un autre pamphlet polémique composé de lettres truquées).

33 Si le *Commentaire* a été longtemps mal compris, c'est parce que le texte, dans l'édition Moland comme dans l'édition récente publiée dans la collection Garnier-Flammarion, paraît sous une forme estropiée, privée de l'anthologie de lettres.

Nous avons commencé avec cet aveu de Voltaire : « Mon avis sera toujours qu'on écrase l'infâme et qu'elle ignore la main qui l'écrase ». Et nous nous sommes posé la question : comment Voltaire s'y prend-il pour cacher cette main qui écrase ? Le style du patriarche ne se définit pas simplement par son humour, ni par son ironie, mais plutôt par une certaine image de l'auteur, et de la relation qu'elle suppose, crée, invente, impose, auprès de son lectorat. L'auteur patriarche se définit par une voix, ou mieux par des voix, par une présence, par une façon de s'implanter dans le champ littéraire. Et très précisément, Voltaire aime jouer avec son identité. Les contemporains de Voltaire sont parfaitement sensibles à ces jeux : « M. de Voltaire usant des divers travestissements dont il se fait un jeu depuis longtemps, suppose que la tragédie de *Dom Pèdre* est d'un jeune auteur de ses amis [...] »³⁴. Samuel Formey l'a parfaitement compris, lui aussi, lorsqu'il écrit à Charles Bonnet, le 24 mars 1766 : « Quant à Voltaire, c'est un polype littéraire ; il se coupe lui-même par tranches et se multiplie. Nous sommes inondés de ses productions ; et il a toujours le même acharnement contre la religion »³⁵. Autrement dit, Voltaire montre sa main, mais le plus souvent de façon indirecte, et de façon multiple. Le chemin de la vérité, avec ses allusions bibliques évidentes³⁶, n'est ni simple, ni droit, ni sérieux. En écrivant à D'Alembert en 1761, le patriarche adopte et adapte volontiers la voix du Messie : « La patience soit avec vous. Marchez toujours en ricanant, mes frères, dans le chemin de la vérité » (D9523).

Dans ce contexte, la forme épistolaire, le texte bref en prose en forme de lettre, occupe une place de choix dans le discours du patriarche. En premier lieu, la lettre est une forme souple. L'intimité de la forme épistolaire suscite la confiance du lecteur et fortifie le sentiment d'une communauté entre l'auteur et lui. La lettre facilite la mise en scène d'un point de vue, on peut la publier, soit séparément (dans une revue ou sous forme de brochure), soit dans une collection, où la voix de la lettre contribue à la polyvalence du recueil, résultant de la multiplication des voix et des points de vue. Cette prolifération des voix martèle le message, même si le lecteur ne sait pas toujours très clairement quelle est l'identité de celui qui parle.

En second lieu, le genre de la lettre convient parfaitement à la stratégie du patriarche dans la mesure où il se trouve à mi-chemin entre le réel et le fictif. Nous avons vu dans ces deux séries d'exemples deux façons de concevoir une lettre. D'un côté, il y a ce qu'on l'on pourrait appeler la « lettre véritable »,

³⁴ *Mémoires secrets*, 11 février 1775.

³⁵ Cité dans l'*Inventaire Voltaire*, p. 1076.

³⁶ Psaume 119 ; Jean, xiv, 6.

genre littéraire avec sa propre tradition... Dans cette perspective, la lettre est un emblème de la vérité la plus stricte et, dans un contexte juridique, on va jusqu'à parler de la « pièce justificative ». Cette forme de la lettre sert en particulier comme appui biographique (pour défendre le patriarche, comme pour l'attaquer). Face au genre des faux mémoires historiques, les « vraies » lettres se voudraient différentes. Elles sont souvent des lettres qui décrivent la vie du patriarche, des témoignages (le sens premier du mot apôtre est : celui qui est envoyé pour porter témoignage...). Le genre épistolaire est donc essentiel à la constitution de l'image du patriarche, pour le meilleur comme pour le pire, car, comme nous l'avons constaté, il est utilisé aussi bien par ses ennemis que par Voltaire lui-même. Dans une lutte pour la vérité, la lettre véritable représente ce que l'on pourrait appeler la solution Jean-Jacques Rousseau... On sait comment Rousseau, dans la crainte de voir ses écrits défigurés par ses prétendus persécuteurs, essaya de déposer le manuscrit de ses trois *Dialogues* sur le maître-autel de Notre-Dame... Voltaire ne saurait aller aussi loin ; et il préfère faire signer des documents par ses amis avocats.

De l'autre côté, il y a la lettre inventée, la lettre évidemment fictive, et qui témoigne, par son humour, par sa virtuosité, par sa gaieté, par son insolence parfois, du personnage du patriarche. La lettre comme invention pure contribue puissamment à créer l'image qu'on se fait de l'auteur patriarche, celui qui nous amuse en jouant avec son identité, en se moquant de la censure.

Deux formes de lettres, deux stratégies apparemment opposées, mais en fait entièrement complémentaires : car on découvre, à force de les examiner, que les lettres prétendues véritables sont des inventions tout autant que les autres. La lettre, plus que tout autre genre, favorise l'ambiguïté. La fluidité de la forme permet à Voltaire de naviguer sans cesse entre le vrai et le faux, facilite ce passage de la vérité au fictif, du fictif au vrai, et entretient ce flou sur le statut véritable du texte qui devient le sceau du « style » patriarcal. C'est là – faut-il le préciser ? – une posture d'auteur tout à fait contraire à celle de Jean-Jacques, qui pour sa part voudrait toujours signer au nom de la vérité pure et absolue.

La tentation de refaire de vraies lettres ne commence pas, on le sait, avec les années 1760. Déjà, en septembre 1753, Voltaire s'était adressé à Mme Denis pour lui demander de lui renvoyer ses propres lettres écrites de Prusse – il a un projet en tête, dit-il : c'est la première mention explicite de l'œuvre qui va devenir *Paméla* : « J'ai une besogne en tête que vous m'avez conseillée, qui est nécessaire, et que je veux faire en forme de lettres. [...] Je rappellerai dans ces lettres beaucoup de faits qui seront d'ailleurs attestés par les originaux qui sont dans mes papiers » (D5 500). Nous ne savons pas si Mme Denis fut dupe de cette annonce, mais l'ambiguïté est délicieuse, car il va précisément déformer ces lettres pour former une œuvre épistolaire, dans laquelle ses propres lettres

seront dirigées contre un tiers. Certes *Paméla* va rester manuscrit, et le projet inédit³⁷. Mais pendant les années du patriarcat, les choses vont changer... Si *Paméla* reste inédit, Voltaire publie les lettres « véritables » du *Commentaire historique* : pourquoi jugerait-on que ces lettres ont été moins faussées que toutes les autres ? Christophe Cave parle avec raison de « l'obsession voltairienne de la manipulation épistolaire »³⁸ : cette théâtralisation de la lettre est un élément dynamique dans le discours de Voltaire patriarche. Ce n'est pas le moindre paradoxe du discours du patriarche qu'il ait été emprunté par ses adversaires. Avec *Monsieur de Voltaire peint par lui-même* et le *Commentaire historique*, nous sommes en effet en présence de deux biographies concurrentes de Voltaire, qui offrent l'une et l'autre la construction d'une image du patriarche opérée à partir de recueils de lettres (truquées).

37 Voir l'édition critique de Jonathan Mallinson, *OCV*, t. 45c (2010).

38 Ch. Cave, « Lettre et biographie : Voltaire "peint par lui-même" », dans Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, xviii^e-xxi^e siècles*, *SVEC* 2008:04, p. 107-123 (ici p. 109).